Avis public de sélection d'un Contractuel en Productions Animale et Fourragère

Annonce

Art.1. Objet de l'annonce

l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mateur (ESAM), avec le présent avis publique, a l'objectif de sélectionner un Contractuel en Productions Animale et Fourragère.

Pour le compte du projet de recherche fédérateur IRESA «Amélioration des techniques de production, valorisation et accès aux marchés des produits agricoles de terroir des petites exploitations des zones montagneuses du nord ouest tunisien (PEZOM-TUN).

Art.2. Objet du service et procédures de réalisation

- Le contractuel sera responsable de :
- Suivi des expérimentations,
- Suivi des équipements de mesure in situ.
- L'archivage et le traitement des données.
- Analyses physico-chimiques des produits agricoles échantillonnées.
- L'organisation d'une base de données des analyses et des résultats recueillis,
- et la rédaction de rapports.

Le/a candidat(e) sera affecté(e) à l'ESAM et sera sous la supervision du Coordinateur du projet de Recherche.

Art.3. Salaire et modalité de payement

L'honoraire brut du mandat, y compris les taxes et toute charge sociale et fiscale, sera réalisé mensuellement dès la signature du contrat et ceci jusqu'à la fin du contrat, à raison de 550,00 dinars tunisien bruts par mois.

Art.4. Compétences et qualifications requises

- Avoir une bonne connaissance des analyses physico-chimiques des produits agricoles
- Avoir une bonne connaissance sur l'agriculture biologique.
- Avoir une bonne connaissance sur la certification des produits agricoles d'origine contrôlé.
- Maîtrise de l'outil informatique (Internet, Excel, Word, PowerPoint, etc.).
- Avoir une bonne capacité de communication, d'analyse et de rédaction des rapports,
- Avoir une bonne planification des taches demandés et des objectifs visés,
- Maîtrise des langues française, Anglais et arabe,

Art.5. Profil demandé

Formation : Un diplôme de licence en Productions Animale et Fourragère.

Expérience : Justifier d'une expérience dans les analyses physico-chimiques sur les produits agricoles

Art.6. Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les conditions demandées, seront examinées par la commission scientifique de l'ESAM.

La commission évaluera les CV des candidats et attribuera une ponctuation selon les critères suivants :

Critères de sélection Score	attribué
Conformité de la spécialité du diplôme scientifique et des travaux demandés dans le cadre du projet	13
Expérience professionnelle dans le cadre des travaux demandés avec la répartition suivante	
Expérience professionnelle (1 point par expérience avec un maximum de 3 points)	3
• Formation (0,5 point par formation avec un maximum de 2 points)	2
• Stage (0,5 point par stage avec un maximum de 2 points)	2
Total	20

Art.7. Présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leur demande par e-mail ou par fax à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mateur (ESAM), le dernier délai de candidature est le 31 Octobre 2015.

Adresse: Route de Tabarka-7030 Mateur-TUNISIE.

Fax: 72 485 088

émail : esamat@iresa.agrinet.tn

coordinateur du projet : slimbss@yahoo.fr

Art.8. Eléments constitutifs du dossier

- -lettre de motivation
- -Curriculum Vitae
- Copie du document d'identité

Avant son engagement, le candidat devra présenter des copies certifiées conformes des certificats et diplômes déclarés dans son CV.